

Une nouvelle statistique, émanant des sociétés de tir, fait le point de la situation. En 1892, on dénombre 875 sociétés avec 152 000 tireurs inscrits. Tout le territoire, sauf la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, le Tarn-et-Garonne et l'arrondissement de Belfort, en est pourvu. Les sociétés des régiments territoriaux sont 77, les sociétés mixtes 191, les autres sont des sociétés civiles de tir. Les départements des frontières du nord et de l'est représentent la plus grande proportion des sociétés de tir et des tireurs.

En 1893, le président Chapuis, soumet, à l'approbation de l'assemblée générale, un projet de fédération avec Nancy et Longuyon. *Le but étant d'éviter les inconvénients multiples que présentent de trop nombreux concours dans la région, et de donner à ceux-ci plus d'éclat et de chances favorables en n'organisant plus qu'un concours, par année, dans l'une des trois sociétés fédérées.* Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Si bien qu'en juin, au concours fédéral de Longuyon, au stand de *La Frontière*, les sociétaires, Tinturier, Gauthier et Chapuis, se distinguent de nouveau. Le premier concours fédéral au fusil Lebel se tient, à Toul, en 1895; jusqu'à présent, seul le fusil Gras était autorisé. Le conseil municipal vote 300 F. de prix pour ce concours spécial et l'*Union nationale des sociétés de tir de France* offre un fusil Lebel en prix au vainqueur du tir. Pour des raisons de sécurité et à la demande du général gouverneur, la compétition se déroule au stand militaire contigu au stand de la société. Les dames participent aussi au concours de tir réduit à la Flobert à 12 mètres. Mademoiselle Bastien et Madame Singre, de Toul, s'y distinguent et font l'admiration des engagées.

Au concours national de Satory, Gauthier obtient le prix d'excellence au fusil Lebel en se classant second. On lui remet une coupe en argent, un médaillon de Jeanne d'Arc, une médaille en bronze et une breloque en argent. Il est de nouveau honoré à Lyon, puis à Langres.

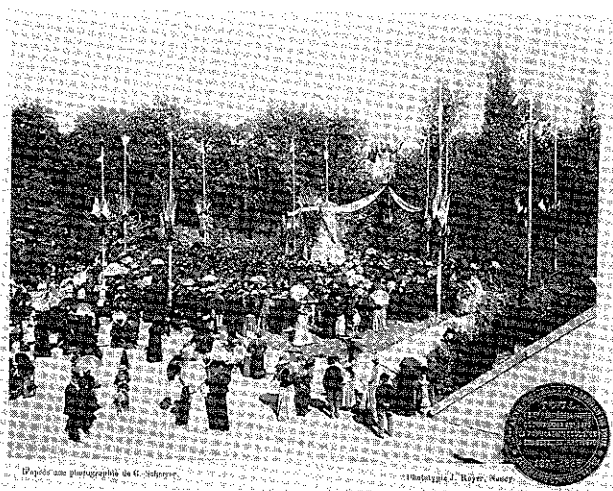
Pour le 14 juillet 1895, *l'Echo Toulinois* regrette que la revue militaire n'ait plus l'ampleur d'antan: *Malheureusement, le terrain de manoeuvre, qui a subi des modifications importantes par la suite de l'établissement de la boucherie militaire, du chemin de fer de Toul à Pont-Saint-Vincent et du chemin de fer à voie étroite, ne se prête pas au déploiement d'une masse de troupe importante et les revues ont perdu beaucoup de la majesté d'autrefois.*

1898 est l'année où Gauthier quitte la société mixte pour fonder les *Carabiniers de Toul*, un nouveau groupement réunissant les meilleurs tireurs de l'est ayant figuré, honorablement, dans les concours.

1899 est marquée par un accident de tir. Le jeune Gérard Edouard, vigneron à Dommartin-lès-Toul, qui travaillait

dans les vignes de ses parents, est frappé d'une balle provenant du stand militaire de Chaudeney. Le projectile a traversé la cuisse gauche de part en part. Et on s'étonne, à nouveau, *que le tir de Chaudeney ne soit pas encore supprimé, étant donné qu'il y a quelques années, un accident de la sorte a causé mort d'homme.*

En 1892, l'assemblée générale avait recensé 206 sociétaires actifs et honoraires; en 1896, 132 tireurs sont inscrits et, en 1906, elle peut compter sur ses 215 membres actifs et 79 membres honoraires, qui ont à leur disposition dix fusils Lebel, modèle 1886, et 52 revolvers, modèle 1873, alors que Paul Bastien est devenu président et Charles Ory, libraire, directeur de tir.

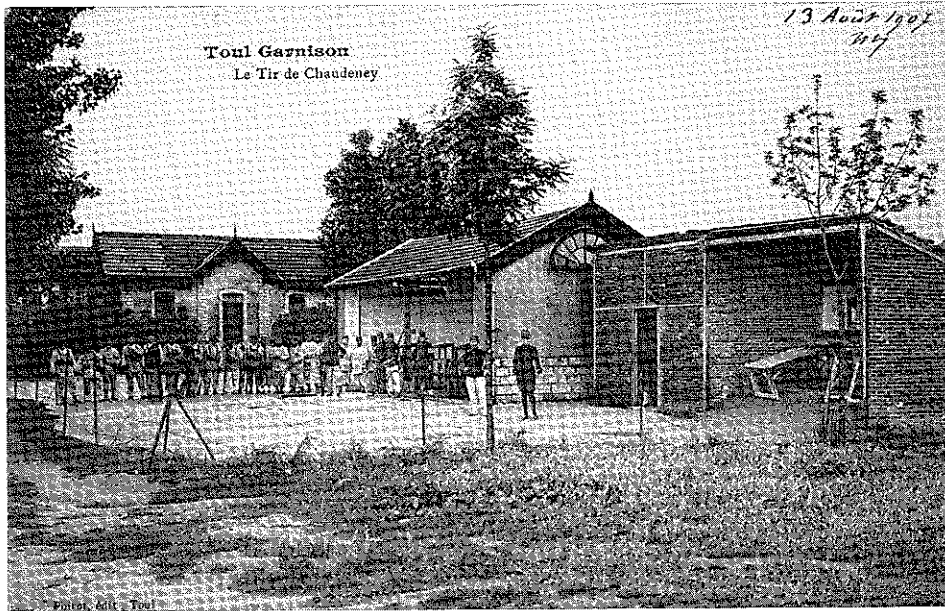


Cérémonie commémorative du siège de Toul

(23 septembre 1895). Ce cliché illustre bien les cérémonies aux monuments aux morts de l'époque.

En 1903, la société de tir adhère, avec 36 autres sociétés des départements de Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et du Haut-Rhin, à la *Fédération des Sociétés de Tir de l'Est* qui prendra, pour président, A. Maringer de la société de Nancy. Le concours de la fédération, l'année suivante, réunira pas moins de 110 équipes de 4 tireurs. Pour faciliter le tir des pupilles de la deuxième division, la commission de la société mixte décide, en 1904, la construction d'un stand pour le tir réduit à 50 mètres. Les tirs auront lieu avec les cartouches système Ménessier (carabine Lebel), d'une précision absolue. Ce seront les meilleures années de la *Société de Tir de Toul*, toutes couronnées de succès.

Les années passent sans nouveaux faits notoires, si ce n'est les encouragements prodigués par le général commandant le XX^{ème} corps d'armée, qui accorde des permissions supplémentaires, pendant les périodes de réserve, aux



Le stand de Chaudeney

Le stand militaire est contigu au stand de la Société Mixte de Tir (coll. Harmand)

réservistes et aux territoriaux qui fréquenteraient les sociétés de tir. On installe un ball-trap, à 5 c le pigeon d'argile, et un tir sur silhouettes, pour attirer d'autres amateurs, en particulier les chasseurs, nombreux en ces années. Le président, Paul Bastien, restera à la tête de la *Société Mixte de Tir* jusqu'en décembre 1907, époque où il démissionne, ne trouvant plus l'aide et le concours qu'il espérait du comité.

Emile Antoine, le capitaine des pompiers qui lui succède, relance les activités de la société. En ouverture des Fêtes Toulouses des 15 et 16 février 1908, il reçoit des mains du docteur Thierry, président de la *Société de Tir de Saint-Mihiel*, le drapeau *Challenge*, offert, pour la première fois en 1903, par la société de Neufchâteau à la *Fédération de l'Est*, un drapeau tricolore en soie portant, brodés en or, les insignes de la fédération (un faisceau de fusils avec, au pied, un écu portant la lettre F). Cet insigne devait rester un an, en possession de la société fédérée classée première dans un concours fédéral. Cette manifestation, tenue en gare de Toul, à l'arrivée de la délégation des tireurs de Saint-Mihiel, rassemblait toutes les sociétés de la ville de Toul, dont *La Toulouse*, la *Société Mixte de Tir*, *La Lyre Toulouse*, les pêcheurs à la ligne de *La Gaule Toulouse*, et leur bannière.

Vu son emplacement, le stand de Chaudeney n'est pas épargné par les intempéries. Le 12 novembre 1910, le stand est sous les eaux de la Moselle. Les soldats du Génie, venus avec des bateaux montés sur des haquets, sauvent les 200 porcs de la porcherie voisine, (dans son article le journaliste les appelle des *compagnons de Saint-Antoine*). Les cochons seront parqués sur la digue du stand, en attendant la décrue. Enfin, signalons que, pour renouveler l'intérêt des sociétaires,

la *Société Mixte de Tir* organisera, pour la fête du 15 août 1911, des tirs de nuit au projecteur électrique. Peu de temps avant la guerre, en septembre 1913, une nouvelle société est fondée par des anciens militaires. Elle prendra le nom de *Société des Anciens de la 39^{ème} division de la Place de Toul*. Cette amicale, sous la présidence de H. Goussel, commissaire-priseur, rue Firmin-Gouvion, entre autre activité, s'exercera au tir, en compagnie de *La Toulouse*, au stand de Chaudeney. Après guerre, elle prendra la forme d'une société d'anciens combattants.

Après le conflit mondial, la *Société Mixte de Tir* se reconstitue, à l'assemblée générale du 17 mai 1922, en rejetant la fusion projetée par d'anciens membres dans l'*Association Sportive de Toul*, qui cherchait à se constituer, en fédérant d'autres sociétés de la ville. Il s'agissait d'une proposition du capitaine Thiéry, du 10^{ème} Génie, à l'origine de la création de l'*Association Sportive de Toul*, pour regrouper en une seule association omnisports : *Le Sport Nautique Toulousain*, l'*Association Sportive de Toul*, qui pratiquait les sports anglais tels que le football, le rugby, l'athlétisme, la *Société Mixte de tir et de Préparation Militaire* et la société de gymnastique *La Toulouse*. Des membres de la *Société Mixte de Tir* protestent, en préfecture, et auprès du procureur de la République, arguant que ce projet de fusion est nul, les anciens membres qui ont pris cette initiative personnelle n'ayant reçu aucun pouvoir du comité de direction de la Société mixte de tir, composé de 13 membres : *attendu que la dernière assemblée générale s'était tenue le 11 mars 1914 et que depuis il n'y a pas eu de réunion*. Le procureur, dans une note au préfet, ne donnera pas de suite à l'affaire, *attendu que s'il y avait faute, il faudrait aussi tenir compte de la dernière loi d'amnistie*.

Pour mettre fin à ces dissensions et ne pas polémiquer, l'Association Sportive de Toulse dissout, pour se reconstituer le même jour, sous la même dénomination. Quelques jours plus tard, en assemblée générale extraordinaire, la fusion avec le Groupe Sportif Toullois est ratifiée et donne naissance à l'Union Sportive de Toul (U.S.T., S.A.G., n° 8127, le 30 juillet 1920). Nous assistons à la naissance de la société que tous les Toullois connaissent. Les fusions dans le domaine du sport, sont souvent dues aux difficultés rencontrées par les dirigeants par manque de crédits, d'entraîneurs et d'adhérents assidus. Mais, cette fois la Société Mixte de Tir et de Préparation Militaire (1865) et la société de gymnastique La Tuloise ne fusionneront pas dans l'U.S.T., elles garderont leur indépendance.

Est-ce la conséquence de l'interruption due à la guerre, de rivalités de personnes ou de l'obstruction et de la mauvaise volonté de certains, comme le mentionne le procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Sportive de Toul du 21 avril 1922? Nous ne le savons pas. La première tentative de regroupement des sociétés tuloises pour former une seule association sportive multidisciplinaire avait échoué²⁴.

Après cette fâcheuse affaire, les anciens de la société de tir n'acceptèrent pas de partager leur discipline avec les *jeunots* pratiquant les nouveaux sports. Le 19 mai 1922, de nouveaux statuts sont déposés à la sous-préfecture par Henri Henrion, président, assisté de P. Bouchon, vice-président, et d'Emile Péan, de Saint-Evre, comme directeur de tir. Mais la société de tir, qui est aux mains de la petite bourgeoisie, a du mal à reconstituer ses effectifs dispersés par la guerre. Il faut attendre le 5 janvier 1927 pour que la société se reforme autour d'une nouvelle équipe. Le président Henri Henrion, 25 rue Gambetta, provoque, à la demande de l'autorité militaire (n'oublions pas que c'était une société mixte), une assemblée générale pour la reconstitution de la Société Mixte de Tir et de Préparation Militaire. Henrion dresse le bilan de l'actif qui comprend 379,35 francs, 5000 cartouches Modèle 1886 et 30 à 40 000 cartouches américaines pouvant être utilisées. Il indique que diverses parties du stand sont en mauvais état, que 2 cibles sur 4 sont utilisables mais qu'il y a lieu de refaire le pas de tir utilisé pour la carabine Flobert. Des armes manquent depuis le vol qui eut lieu au stand, en

février 1920. On avait alors dérobé : deux carabines Flobert, deux carabines La Française, une carabine japonaise, un pistolet, 100 cartouches chargées et 500 douilles.

Le nouveau bureau est composé de Brondy, Dessort, Antoine, Seurat. La concorde étant faite, ils décident de mettre le stand à la disposition des trois sociétés de préparation militaire de Toul, à savoir l'U.S.T., La Tuloise et l'Espérance, pour leurs exercices d'entraînement au tir. Il faut dire que ces sociétés ne possédaient pas d'armes. Elles utilisaient celles de la société de tir, délivrées, pour les exercices de tir, par le parc régional d'artillerie de Toul. La 20^{ème} région militaire avait fait passer aux Sociétés Agréées par le Gouvernement (SAG) qui en dépendaient, un avis de renouvellement dans ce sens. On ne voyageait pas impunément avec des armes de guerre. La délivrance et le transport des armes et des munitions étaient réglementés et surveillés.

Le dernier président de la société de tir sera Basinger qui prononce un discours à la remise des prix de tir, le 2 février 1939. Il fait encore des projets pour l'année 1940, mais nous savons par les dossiers d'archives que, fin 1939, la Société Mixte de Tir de Toul n'existait plus.

Les Carabiniers de l'Est.

Les sociétés vosgiennes et lorraines, dont les membres avaient bravement tenu tête à l'ennemi, au début de la guerre de 70, furent les premières à débayer les ruines et à rétablir leurs stands, autrefois si prospères²⁵. Leur exemple entraîna, dans la région, la constitution de nouvelles sociétés, qui se groupèrent, une à une, autour des anciennes, Nancy, Lunéville, Toul, Pont-à-Mousson, Vaucouleurs, Pont-Saint-Vincent. Si bien qu'une Union des Sociétés de Tir de France (U.S.T.F.) sera fondée, en 1886, et reconnue d'utilité publique en 1897²⁶. Son but était clair : *La guerre néfaste de 1870 (..) n'a pas été l'une des moindres causes qui aient déterminé la création de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique que l'on pourrait, sans prétention, qualifier de sociétés de sauvegarde (..) Ne devons-nous pas, par la pratique du tir et de la gymnastique, faciliter, à nos enfants, les commencements du service militaire qui les attend tous à vingt et un ans?*²⁷

24 Sur cette affaire voir *Etudes Tuloises* n°52 U.S.T. Aviron p 18

25 *Le Tir Spinalien* première société vosgienne, fut créé en 1863 par Henri de Jarry de Bouffémont, actif propagandiste, par sa parole et sa fortune, et à l'origine du mouvement en faveur des sociétés de Tir de l'Est.

26 Après l'échec de l'Association Nationale des Tireurs de France et d'Algérie créée en 1875 sous le patronage de Gambetta, de Sadi Carnot et de Jules Ferry, parmi les personnalités les plus connues, la Ligue des Patriotes et Déroulède sont à l'origine du premier concours national de tir qui eut lieu en 1884, et auquel participèrent quelques tireurs tulois. Puis, l'année suivante, ce concours bénéficiait d'une subvention de 60 000 F. Si

bien que le succès conduisit certaines sociétés à porter Déroulède à la présidence d'honneur lors de l'assemblée constitutive du 3 juin 1886, sous les protestations des opposants des sociétés de tir, tel Léon Marot qui l'exprimera dans un ouvrage où il dénonce les menées subversives de la Ligue et de Déroulède : *Le Parti de la Guerre et la Ligue des Patriotes*, Pinget éditeur, 10, rue des Vosges, Paris, 1887.

27 *Pour la Patrie*, par Florimond Lermusiaux et Adolphe Tavernier, Fayard, Paris, 1886. Lermusiaux était le Secrétaire de la Ligue des Patriotes. Il deviendra Secrétaire Général de l'Union des Sociétés de Tir de France.

Affiliés à cette union, les *Carabiniers de Toul*, du président Gauthier, 16, rue de la République, sont fondés le 9 mars 1899, avec, pour objectifs, *le perfectionnement du tir à toutes les armes et la formation d'une délégation de tireurs de la région, pour prendre part aux concours nationaux, internationaux et étrangers*. A sa tête, se trouvent les délégués de l'Union de Toul, de Neufchâteau, d'Epinal, de Vitry-le-François, de Sedan, de Saint-Mihiel. C'est une société civile, dont sont membres d'honneur le préfet, le sous-préfet de Toul et le docteur Chapuis. Elle regroupe 45 tireurs, représentant l'élite de la région, et 100 membres honoraires. Cette société de tir organise un concours régional annuel. Les armes sont prêtées, par l'autorité militaire, à la société dans le stand de tir de laquelle se fait le concours²⁸. Gauthier, son fils René, Vaudeville et Lanselle, obtiennent de très bons résultats dans les concours nationaux

À Marseille, pour le 25^{ème} anniversaire de la *Société Marseillaise de Tir*, Gauthier reçoit la coupe offerte par le tsar Nicolas II. En 1901, quand Nicolas II visitera de nouveau la France où il sera reçu par le président Loubet, Gauthier, lauréat du grand prix de Russie, en son nom et au nom des *Carabiniers*, adressera un triple parchemin, imprimé or, qui contient les armes de Lorraine, additionnées du cartouche des *Carabiniers*, avec une splendide médaille allégorique formant cachet pendentif, frappée à la date du 18 septembre 1901, ses souhaits de bienvenue et ses vœux de prospérité au souverain russe. Et c'est, sous les acclamations de la foule, que le train du tsar, sur le chemin du retour, passera en gare de Toul. La politique nationale des alliances à revers avait introduit une sorte de *russomania* dans le pays, amenant les épargnants français à souscrire aux fameux emprunts russes dont on reparle aujourd'hui. L'entente franco-russe était telle que l'on faisait exécuter l'hymne russe à Toul, même dans les fêtes populaires non officielles.

Avec la création des sociétés de *Carabiniers* (il y en avait d'autres dans le pays), le tir devient un sport de haute compétition. Les membres sortent de la région pour se mesurer aux tireurs français et étrangers. Ainsi, au concours international de Satory, en 1900, Charles Gauthier obtient la consécration suprême pour un tireur; il est déclaré *Roi du Tir* pour la France entière et accueilli en héros, à son retour en gare de Toul. Gauthier sera nommé officier d'académie, le 18 décembre 1901, lors des cérémonies d'inauguration du pont de Pierre-la-Treiche, en récompense des nombreux services qu'il a rendus à la cause du tir.

Avec un nouvel article de presse dans *La Moselle*, nous pouvons faire le point de la situation des sociétés de tir en

Meurthe-et-Moselle, en 1900. On compte 28 sociétés de tir à longue portée : une territoriale, 26 mixtes et une civile : *Les Carabiniers de l'Est*, nouvelle société civile d'un caractère spécial, dont les membres appartiennent déjà aux autres sociétés. Ce qui porte l'effectif des tireurs à 6500 pour une population de 466 000 habitants. La consommation annuelle de munitions est de 400 000 cartouches. Pour les cinq cantons, l'arrondissement de Toul n'a que deux sociétés mixtes relevant du 42^{ème} territorial : Blénod-lès-Toul et Toul. Les cantons de Colombey, Domèvre et Thiaucourt sont totalement dépourvus de société de tir.

Lors de l'assemblée générale des *Carabiniers de l'Est* tenue, à Nancy, le 20 février 1904, on apprend que sera effective, le 13 mars 1904, la fusion des *Carabiniers de Toul* dans la *Fédération Lorraine des Sociétés de Tir Civiles de Nancy et Mixtes de Toul et de Longwy*²⁹.

Drame familial, Gauthier se suicide.

Au début de 1907, la société est toujours en activité et dirigée par le président Gauthier. Mais, le jour de la cavalcade de la mi-carême, Gauthier se brûle la cervelle après avoir fait feu sur Mademoiselle Gaillard, la jeune fille que son fils voulait épouser. Il la blesse à la poitrine, la balle se logeant derrière l'omoplate. Gauthier était en instance de divorce et il vivait en mauvaise intelligence avec son fils; ce dernier voulait se marier avec la demoiselle Gaillard, contre le gré de son père. Voyant que celle-ci regardait la cavalcade de sa fenêtre, il tire sur elle un coup de revolver de 11mm. Le *roi du tir* ne manqua pas sa cible. Heureusement, la jeune fille fut sauvée et, finalement, elle épousera le fils Gauthier³⁰. L'amour est le plus fort dit-on! Mais le père y laissa la vie. On connaissait, dans la ville, les différends de Gauthier avec sa famille. Depuis longtemps, Gauthier ne cachait pas son animosité contre la famille Gaillard. Mais on ne supposait pas qu'il mettrait ses menaces à exécution. Ce drame familial, en partie causé par des calomnies proférées à l'encontre de Gauthier, mit fin à la *Société des Carabiniers de Toul*, la rejetant dans l'oubli duquel nous espérons l'avoir sorti. Souvent les sociétés ne survivent pas à la disparition ou à la démission de leur président. Le fils Gauthier reprit le commerce familial et épousa, donc, sa dulcinée. Mais le bonheur des *Roméo et Juliette* toulousins ne dura pas longtemps. René Gauthier qui posait pour un inventeur -il avait voulu faire breveter une nouvelle poudre de guerre- se conduisit mal, ses affaires et son honnêteté furent compromises dans un détournement de fonds à l'encontre d'un particulier. Il passera en correctionnelle, en février 1912, où il écoperà de 2 ans de prison ferme et 50 F. d'amende pour escroquerie.

drame. L'annonce du mariage de René Gauthier négociant à Toul avec Berthe-Hélène Gaillard professeur de piano à Toul.

28 et 29 Marie-Thérèse Aubry p 143

30. En compulsant systématiquement la rubrique de l'état civil nous avons trouvé, en date du 27 juin 1907, soit quelques mois seulement après le

" UNION DES TIREURS DE L'EST "
Sous la dénomination

176

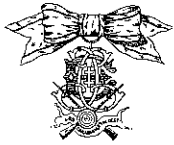


Siège Social à Cochl
16 Rue de la République
Année Cochl,

Je transmet à la Société
à Monsieur le Préfet du Département
de Meurthe & Moselle à Nancy

Autorisée par Arrêté Préfectoral n° 2 du 20 Mars 1902

AFFILIÉE
A L'UNION DES SOCIÉTÉS DE TIR DE FRANCE
Reconnue d'Utilité publique
Décret du 20 Février 1897



1^{re} DIVISION

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'article 24 de
nos Statuts, j'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint par l'intermédiaire de Monsieur
le Sous-Préfet de Cochl, la composition de
notre bulletin pour l'année 1902, ainsi
que la liste nominative des membres
de notre Société.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Préfet, avec l'assurance de mes
sentiments très distingués, l'assurance
de ma considération la plus distinguée
Pour le Conseil d'Administration
Le Président,

[Signature]

295

Société Mixte de Tir
DU
42^e RÉGIMENT TERRITORIAL
DE TOUL
MEURTHE
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

— 2948 —

STATUTS

TOUL
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE A. LEMAIRE
Rue Michel 14
1896

Les Sociétés de Gymnastique

Les premières sociétés françaises de gymnastique

Marche des Gymnastes

*Si de nos âmes, les combats géants,
Revenaient pour nos enfants,
Si la France un jour cherche dans nos rangs
Des soldats comme eux vaillants,
Soyons prêts et dès l'enfance
Pleins d'ardeur, de confiance,
Vouons à notre France
Nos bras, nos coeurs, nos chants*

Les sociétés de gymnastique qui, depuis quelques années, s'étaient multipliées, suivirent le mouvement des sociétés de tir. Elles chercheront à attirer, dans les gymnases, la jeunesse déjà préparée par le stage des bataillons scolaires. En 1873, on recensait, en France, une quinzaine de sociétés, dont celle de Toul. La plupart des sociétés se créèrent après le conflit. La première a été fondée, à Guebwiller, en 1860. D'Alsace, le goût de la gymnastique est passé en Lorraine, à Epinal, où de Jarry de Bouffémont crée une société, en 1864, puis en Champagne, à Reims, où se fonde, sous l'influence des nombreux Allemands présents dans le commerce et l'industrie de la ville, en particulier dans le Champagne, *Germania*, une association de gymnastes, qui deviendra, après scission en 1869, *la Gauloise*.

Avant la guerre, il n'y avait, à Paris, que deux sociétés françaises : *la Gauloise* et *la Parisienne* (devenue, ensuite, *la Nationale*) et deux sociétés étrangères, une suisse et une germanique. Contrairement aux sports qui sont d'origine anglaise, la gymnastique vient d'Allemagne.

Dès 1864, les sociétés alsaciennes s'étaient fédérées, et cet exemple fut suivi, en 1873, par cinq autres sociétés qui fondèrent une association sous le nom d'*Union fédérale*, qui comptait 126 sociétés, en 1885.

C'est sur l'initiative d'Eugène Paz qu'est formée, le 28 septembre 1873, la première fédération nationale de gymnastique : *Union des Sociétés de Gymnastique de France (U.S.G.F)* qui inaugure, en 1875, la tradition de la *Fête Fédérale* annuelle, présidée par le Chef de l'Etat³¹. Félix Faure en sera le président, en 1880. Sa devise *Patrie, Courage*,

Moralité est significative de l'esprit des fondateurs. La première *Fête Fédérale* se tient à Paris, puis se succéderont, chaque année, de nouvelles villes organisatrices : Reims, le 28 mai 1876, Epinal, les 12 et 13 août 1877, Paris, Jardin des Tuileries, les 9 et 10 juin 1878, Lille, en 1879. Cette tradition se perpétuera très longtemps. Nancy reçut les sociétés de gymnastique et le président Sadi Carnot, en 1892, et, de nouveau, en 1919, pour la *Fête Fédérale de la Victoire*.

Le pays comptait 20 sociétés en 1873, 189 sociétés en 1876, puis 350 sociétés de gymnastique en 1880, pour dépasser les 900 en 1891. C'est dire l'importance du phénomène. En 1896, année de la consécration olympique, l'*U.S.G.F.* en groupait 250. Pendant la guerre, en 1916 l'*Union* comptait 1628 sociétés affiliées, groupées en 58 associations régionales.

Les pionniers de l'éducation physique

Issu du courant nourri de patriotisme et de nationalisme, ce surprenant développement des sociétés de gymnastique et de tir, qui ne peut être dissocié de l'idéal de revanche, était dû, surtout, à l'active propagande de la *Ligue des patriotes* de Paul Déroulède et de la *Ligue de l'Enseignement (LFE)* de Jean Macé, qui étaient les plus fermes appuis de ces sociétés. *Favoriser de tout son pouvoir l'apprentissage des jeunes hommes à la vie militante du citoyen et du soldat, leur faire des corps robustes et vigoureux, pour le champ de bataille, et des coeurs mâles et enthousiastes pour les tribunes. Voilà ce que doit tenter la génération actuelle, et le XIX^{ème} siècle aura bien fait sa tâche s'il livre à la France un XX^{ème} siècle illustré par des citoyens courageux et des soldats éloquents*³². La gymnastique et le tir allaient et devaient préparer le pays à la revanche.

La presse, que de nos jours on dirait spécialisée, participait, aussi, à la vulgarisation de la gymnastique et du tir. On peut citer quelques titres régionaux comme *La Revue du Tir*, organe officiel de la *Fédération des sociétés de tir et de préparation militaire de l'Est et nationaux*, parmi les plus importants : *Le Gymnase*, organe de l'*U.S.G.F.*, *La Revue des Sports*, *Le Sportsman*, *Le Moniteur des Bataillons scolaires*, *Le Tir national*, *Le Drapeau* qui devient, en mai 1882, l'organe officiel de *La Ligue des Patriotes* et *La Gymnastique française*, organe de l'*Union des Professeurs*

31. *Le Robert des Sports*. Dictionnaire de la langue 1982. *Gymnastique*, p 219

32. Paroles prononcées à l'Assemblée générale de la section toulousaine de la L.F.E. sous la présidence de Hubert le 30 octobre 1881.

de *Gymnastique de France* ³³. Une certaine littérature tentait, aussi, par des publications qualifiées (à notre époque) de *romans de la revanche*, de diffuser ces idéologies, d'abord revanchardes et patriotardes, puis franchement nationalistes, après l'affaire Boulanger. Citons : La prochaine guerre, La Revanche, par le Général X***, anonyme publié chez Lévy, en 1885, que nous présumons avoir été écrit par Boulanger lui-même, mais aussi les romans militaires du Capitaine Danrit, Danrit étant l'anagramme de Driant ³⁴

Commencée avec les bataillons scolaires ³⁵, l'oeuvre de redressement national, entreprise par les républicains, se poursuivit à travers le renouveau des sociétés de tir et l'élan général en faveur de la gymnastique. C'est, par l'école de Jules Ferry, que se sont diffusés, dans les jeunes esprits, les idéaux de patriotisme. La conscience nationale n'a jamais été aussi élevée qu'entre la guerre de 1870-71 et celle de 1914-1918, le danger extérieur, l'ennemi héréditaire, la préparation de la revanche, l'enseignement et les exercices scolaires - la gymnastique était une école d'ordre et de discipline -, le nationalisme d'Etat, ont élevé cette conscience nationale jusqu'à un degré très haut d'intensité ³⁶. L'idéologie de la décadence ³⁷ appelant un sursaut national, l'école s'employa à former des citoyens. La gymnastique et le tir participaient de cette ambition, en renforçant les espoirs de reconquête des provinces perdues.

Par contre, la création de *Bataillons d'Adultes* échouera. Ils rappelaient trop la Garde Nationale, et le gouvernement découragea leurs zélés promoteurs, mettant fin, momentanément, à la controverse entre les deux ligues. Ce projet fut repris par le général Boulanger, dont le nationalisme outrancier provoqua la crise de 1885-1889. Ils disparurent,

avec la tentative avortée de prise du pouvoir, l'exil et le suicide, à Ixelles, sur la tombe de sa maîtresse, de l'ancien ministre de la Guerre. A cette date où le patriotisme passait de gauche à droite, les sociétés de gymnastique devinrent suspectes aux yeux du pouvoir puisque les mouvements boulangistes et nationalistes recrutèrent, durablement, leurs militants de base dans les gymnases. C'est en 1880 que se crée, en même temps, le mouvement sportif, sous l'impulsion de Paschal Grousset et de Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux Olympiques. Une tendance à la fédération par sports s'affirme de plus en plus et dès la fin du siècle. La gym de l'école et de la caserne, fortement imprégnée de militarisme, se trouvait en concurrence avec les jeux de plein air, ancêtres des sports d'équipe que nous pratiquons aujourd'hui, groupés sous la houlette de la puissante *Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques* (1889) ³⁸.

L'a priori favorable, dont bénéficiaient les sociétés de tir et de gymnastique, révèle le caractère consensuel de la nation. Un accord assez large s'était fait autour de la nécessité de préparer la reconquête des territoires *injustement confisqués*, à partir de l'armée dotée de nouveaux moyens de défense et sur la base d'effectifs nombreux fournis par la *belle jeunesse*, formée aux exercices militaires, par la pratique très généralisée de la gymnastique et des sports, tels que le tir et l'escrime, ou par l'enseignement de la topographie.

Mais, en dépit de cette pratique de la gymnastique aux agrès, les équipes françaises enregistrèrent un échec aux Jeux Olympiques de 1912, à Stockholm, marquant ainsi le début du déclin de cette discipline très acrobatique et qui se confondait trop avec les exercices militaires. Elle était alors assez controversée par le corps médical ou par les tenants de

33. Pierre Chambat, *Les Muscles de Marianne*. *Recherches* n° 43, avril 1980. Aimez-vous les stades? *Les origines historiques des politiques sportives en France (1870-1930)*

34. Emile Driant était le gendre et l'aide de camp du *Général Revanche*; il lui présentera Paul Déroulède. Driant sera député de Nancy, en 1910. Reprenant du service en 14, il meurt en héros, à la tête de ses chasseurs au bois des Caures, le 22 février 1915. Parmi tous les romans qu'il a écrits et qui préfigurent, avec beaucoup de réalisme, le prochain conflit. *La Guerre de demain* divisée en trois parties de deux volumes chacune, est publiée en 1888 chez Flammarion. Dédié à P. Déroulède un des chapitres du troisième tome. *La guerre en Ballon* se passe à Toul. Ce roman fut publié en feuilleton, parmi d'autres articles de Driant, dans le journal *Le Pays de Toul*, d'octobre 1910 à mai 1911.

35. L'auteur d'un chant très patriotique les appelle : *Bataillons de l'espérance, phalanges de l'avenir*. Les patriotes réclamaient la sanction officielle pour la *Marseillaise des Bataillons Scolaires*. Général X*** ouvrage cité.

36. C'est dans ce climat que la revue intitulée *Le Livre Universel* organisa en 1884, un concours auquel participèrent 500 instituteurs. La question à traiter était la suivante : *de l'éducation Militaire à l'école*. Le 1^{er} prix du ministre d'un montant de 500 F et la médaille d'or furent remis à Claude About, instituteur public à Noviant-aux-Prés. L'extrait suivant suffira pour faire comprendre l'état d'esprit de certains maîtres à propos du culte de la patrie : () *Mais s'il est juste, s'il est naturel, d'aimer notre patrie pour*

l'instruction qu'elle nous prodigue pour la liberté qu'elle nous donne pour l'éclat qu'elle a jeté sur le monde pour la gloire incomparable dont l'ont couverte ses guerriers, ses savants, ses inventeurs, tous les bienfaiteurs de l'humanité qu'elle a produits, qu'il est doux aussi à nos coeurs de l'aimer pour ses malheurs! Quel est le fils qui ne donnerait pas volontiers sa santé, une portion même de son existence pour soulager les peines et tarir les larmes de sa mère? C'est de cet amour sublime que nous aimons notre France et que nous voulons l'aimer toujours. Ne l'avons-nous pas vue vaincue, humiliée, outragée par le Germain, devenu d'autant plus arrogant et cruel qu'il ne devait ses succès qu'à un moment de surprise? N'entendons-nous gémir là-bas, de l'autre côté des Vosges, des frères séparés violemment de la mère-patrie, une province en deuil arrachée de vive force à la France? () Certes, il ne nous sied à nous instituteurs français, de prêcher aux enfants de nos écoles l'aversion de ceux qui ont contribué à l'abaissement de la France - quoique la haine de l'ennemi ne soit après tout qu'une des formes de l'amour de la patrie - non, notre mission est plus belle et plus noble et nous laissons volontiers cette triste besogne à nos voisins d'outre-Rhin. ()" cf. *Bulletin Départemental de l'Enseignement Primaire de Meurthe-et-Moselle*, avril 1884 et *l'Echo Toulinois*, n°593 du 12 avril 1884.

37. Sur ce sujet voir *Eugen Weber, Fin de Siècle*. Fayard, 1986.

38. Coubertin, qui en était le secrétaire général, s'est surtout évertué, tout au long de sa vie, à promouvoir le sport dans les établissements scolaires.

MOUVEMENTS D'ASSOULPISSEMENT DE PLAIN-PIED POUR LES DEUX SEXES

A L'USAGE

DU FOYER DE L'ÉCOLE DE LA CASERNE & DE L'ASSOCIATION

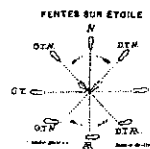
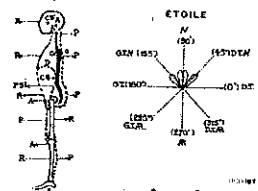
COMPOSÉS PAR LE

DOCTEUR PHILIPPE TISSIÉ DE PAU

Les Cinq Positions fondées et les exercices D4-4vés sous-D4-4vés.
A. Annexes et sous-Annexes.



- ÉQUILIBRE DES FORCES**
- 1. Centre d'équilibre du corps.
 - 2. Id. Id. de la tête.
 - 3. Appui.
 - 4. Résistance.
 - 5. Pulsance.
 - 6. Diaphragme.
 - 7. Poids du corps.
 - 8. Colonne vertébrale.
 - 9. Omoplates.



<p>Groupes I & II</p> <p>ENTRÉE</p> <p>1. Mouvements d'entrée et de sortie en silence au commencement de la séance.</p>	1	<p>Sortie de la classe</p> <p>Tourner des rangs (indication par 2, 1, 2, 1, 2)</p> <p>CE PLACÉ 1 2 1 2</p> <p>Marche d'abord lente puis accélérée</p> <p>Ouvrez I</p>		
	<p>Groupes II & III</p> <p>Mouvements préparatoires et de mise en train des Muscles des Articulations de la Respiration de la Circulation</p>	2	<p>Pieds Tête Cou</p>	
		3	<p>Bras</p>	
		4	<p>Jambes</p>	
<p>Groupes III & IV</p> <p>Mouvements Fondamentaux du Tronc</p> <p>spécialement à la Respiration à la Circulation à la Digestion au Système nerveux</p>	5	<p>Tronc</p> <p>Région Péri-thoracique</p> <p>ÉTENDUE</p>		
	6	<p>Région Péri-thoracique</p> <p>THORAX</p> <p>ABDOMEN</p> <p>ÉTENDUE</p>		
	7	<p>Région Lombo-thoracique</p> <p>THORAX</p> <p>ABDOMEN</p> <p>TORSIONS</p>		
	8	<p>Région Lombo-thoracique</p> <p>ABDOMEN</p> <p>TORSIONS</p>		
	9	<p>Tronc, Armes, Bras et Tête</p> <p>Mouvements d'ÉQUILIBRE</p> <p>Stable</p> <p>Instable</p>		

MOUVEMENTS COLLECTIFS

à l'usage des Bâtons et des Barres jumelles remplaçant les agrès.

à exécuter à l'intérieur dans les mouvements des Bras (n° 101-102-103) des Jambes (n° 104-105) du Tronc (n° 106-107-108).

<p>Groupes IV & V</p> <p>Mouvements préparatoires à la Respiration et à la Circulation</p>	10	<p>Cœur</p> <p>Marche d'abord lente puis accélérée</p> <p>Ouvrez I</p>	
	11	<p>Cœur</p> <p>Poumons</p> <p>calme</p> <p>Ouvrez I</p>	

Groupes VI & VII

Sortie

Mouvements de sortie et de rentrée en silence au commencement de la séance.

12

RENTRÉE DE LA CLASSE

Marche d'abord accélérée puis ralentie progressivement en marchant: lente, tête et buste droit, poitrine décollée sans raidir, avec assouplissement de l'articulation du bassin. La marche lente est accompagnée de chants à rythme lent. (Pia-chant, Hymne national, Follies, etc.) — Pa. 5. édité.

Tous les mouvements de ce tableau doivent être exécutés à chaque séance dans les douze Parties de la Leçon-type, et par tranches verticales d'après l'indication des lettres A, B, C. Les mouvements des Parties 1, 2, 11, 12, doivent être exécutés en totalité à chaque séance. Voici pour les autres Parties: PARTIE 3 (n° 112-119) — PARTIE 4 (n° 120-131) — PARTIE 5 (n° 132-143) — PARTIE 6 (n° 144-155) — PARTIE 7 (n° 156-167) — PARTIE 8 (n° 168-179) — PARTIE 9 (n° 180-191) — PARTIE 10 (n° 192-203) — PARTIE 11 (n° 204-215) — PARTIE 12 (n° 216-227). On ajoute les autres mouvements en reprenant: PARTIE 3 (n° 56 à 61) et ainsi de suite jusqu'au n° 200. Il ne faut donc pas exécuter, le premier jour, des mouvements des Parties 4, 5, 6, 7, 8, 9, si ceux-ci provoquent de la congestion ou de l'essoufflement.

Tous les mouvements d'élévation des bras, d'abaissement des jambes, d'extension du tronc et de la tête doivent être accompagnés de profondes inspirations. La respiration doit être nasale. Les torses abdominales s'exécutent dans la direction de la jambe en avant.

Il faut intercaler des mouvements respiratoires de la Partie 11 tels les (n° 182 à 188, 193 et 194), dans les mouvements des Parties 4, 5, 6, 7, 8, 9, si ceux-ci provoquent de la congestion ou de l'essoufflement. On peut augmenter ou diminuer la valeur physiologique de telle ou telle partie de la Leçon en raison de l'effet qu'on veut faire produire au mouvement par la répétition et par la durée de son exécution.

Affichette Tissié

Mouvements d'assouplissement de plain-pied pour les deux sexes à l'usage du foyer, de l'école, de la caserne et de l'association, composés par le docteur Philippe Tissié, de Pau.

la méthode suédoise de Ling, dont le docteur P. Tissier était le propagateur en France. Il prônait des exercices plus en harmonie avec le développement équilibré des athlètes. Aussi, pour essayer ce revers et faire évoluer la pratique gymnique vers sa méthode naturelle, Georges Hébert³⁹ installera, à Reims, un collège d'athlètes pour y former l'équipe olympique française, avec l'aide financière et sous le haut patronage du marquis Melchior de Polignac, ulcéré de ses échecs de 1912⁴⁰. Mais, la VI^{ème} olympiade (1912-1916) sera remplacée par l'affrontement des tranchées. Les Jeux de 1916 devaient avoir lieu à Berlin!

39. Georges Hébert officier de marine et créateur de la méthode de gymnastique dite *l'hébertisme* qui visait à développer l'ensemble du corps. Cette méthode sera encore utilisée pour les cours d'éducation physique dans les écoles jusqu'aux années 1940-1950. Cf. Souvenirs de Joseph Guyot instituteur dans *Mémoire d'école*. Aladin n° 88, septembre 1995.

40. A qui l'on devait déjà l'organisation de la Grande Semaine d'Aviation de Reims, en 1909.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

DONNÉ PAR

LA TOULOISE

les 25 et 26 Mars 1876

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce Concours est offert aux Gymnastes du 69^e de ligne, du Collège, de l'École Communale et des Institutions de Toul, qui pratiquent la gymnastique. Le concours aura lieu dans le local de la Touloise, les membres du Jury, les membres honoraires de la Touloise, les délégués des autres sociétés et les invités pourront seuls y assister. Le programme de la fête publique qui suivra le concours sera donné ultérieurement. Le Jury sera composé de membres pris en nombre égal dans chaque société concourante des Officiers chargés de l'instruction du gymnase au 69^e et de professeurs de gymnastique.

1^{re} JOURNÉE. --- CONCOURS INDIVIDUEL.

PRIX OFFERTS PAR LA TOULOISE

- | | |
|---|---|
| 1 ^{er} PRIX — Une grande médaille d'argent | 4 ^e PRIX — Une médaille de bronze |
| 2 ^e PRIX — Une moyenne médaille d'argent | 5 ^e PRIX — Une médaille de bronze |
| 3 ^e PRIX — Une petite médaille d'argent | 6 ^e PRIX — Une médaille de bronze. |

Le concours commencera à 7 heures du matin. Les gymnastes de chaque société qui y prendront part seront classés dans leur section respective et rangés par numéro d'ordre. Leur nombre et la désignation de leurs noms et matricules sera remis huit jours avant le concours au Secrétaire de la Touloise qui en fera part au Jury. Un tirage au sort désignera le moment du travail de chaque section.

PROGRAMME DES EXERCICES INDIVIDUELS.

Sauts, Anneaux, Parallèles, Barre fixe, Corde lisse, Trapeze, Courses.

Sauts.

En longueur de pied ferme et précédé d'une course.
En hauteur de pied ferme et précédé d'une course.

Le meilleur sauteur aura le maximum des points, le minimum sera fixé par le jury. Il en sera de même pour les courses.

Anneaux

- 4^e I — 1. Saisir les anneaux
2. Elever les jambes, mettre le corps bien vertical
3. Descendre doucement en arrière le corps bien allongé.
4. Disloquer et sauter en fléchissant.
- 2^e I — 1. Saisir les poignées.
2. Se rétablir simultanément sur les avant-bras avec le moins de secousse possible.
3. Descendre par un renversement en avant.
- 3^e I — 1. Prendre les anneaux avec élan et balancer.
2. Après le 6^e balancement en avant se mettre en planche en arrière.
3. S'y maintenir le plus longtemps possible déployer en avant, sauter à l'extrémité en bien observant le principe.

Parallèles

- 4^e I — 1. Marcher en avant par balancement, sauter en culbute.
2^e I — 1. Marche en avant et en arrière par saccades.
3^e I — 1. Saisir les barres à deux mains et se mettre au Hochstand une épaule appuyée sur une barre.
2. Porter l'autre épaule à l'autre barre, sans déranger l'équilibre s'y maintenir quelques instants et sauter en arrière.

Barre fixe.

- 1^{er} I — 1. Se mettre à l'appui tendu en passant les jambes en avant.
2. Descendre doucement par force sauter en fléchissant.
2^e I — 1. Se rétablir à l'appui tendu d'un jarret.
2. Dégager le jarret et se lancer en arrière pour prendre le balancement.
3. Après trois balancements sauter en avant en portant les pieds à la barre.
3^e I — 1. Passer sans toucher.
2. Se rétablir à l'appui tendu en arrière par une des méthodes classiques.
3. Sauter en arrière de l'appui tendu (la longueur des sauts sera appréciée.)

Corde lisse.

- 4^e I — 1. Monter lentement à la corde, les jambes tendues horizontalement.
2. Descendre en suivant le même principe.

Trapeze

- 1^{er} I — Le trapeze étant fixe.
1. Saisir le trapeze les bras allongés les mains réunies.
2. Porter les pieds à la barre sans raccourcir les bras.
3. Passer une jambe de chaque côté se suspendre aux jarrets.
4. Prendre la position verticale, les bras allongés vers le sol.
5. Porter les mains à la barre, se rétablir sur les reins, se mettre assis.
6. Sans lâcher la barre, culbute en arrière et se mettre en planche.
7. Déployer complètement.
8. Se relever, passer les jambes entre les bras remonter à l'appui tendu en avant.
9. Descendre sans secousses.
- 2^e I — Le trapeze étant en volige le gymnaste portant de l'escabelle.
1. A la deuxième course, monter en avant à l'appui tendu.
2. A la fin de cette course quitter l'appui tendu en se lançant en arrière.
3. Troisième course en avant et en arrière.
4. Au retour rétablissement à l'appui tendu en arrière et quatrième course en avant et en arrière.
5. Quitter l'appui tendu, 5^e course en avant, les mains en 4^e prise, saut en avant.

Course

Course de résistance avec obstacle distance 500 mètres.

Nota. — Dans tous exercices l'aisance la grâce du travail et le principe classique seront rigoureusement observés.

2^e JOURNÉE. --- CONCOURS DE SECTION.

Le matin, à 7 heures, commencement du concours de section.

Chaque société sous les ordres d'un de ses moniteurs exécutera pendant une demi-heure des exercices de son choix, sans engin, marches, mouvements d'ensemble pyrrhiques, etc.

PRIX OFFERTS PAR LA TOULOISE

1^{er} Prix d'ensemble une médaille d'argent. | 2^e Prix d'ensemble une médaille de bronze.
Pour tous les renseignements relatifs au programme des exercices, s'adresser à M. LIEBGOFF, Vice-Président et Chef de gymnastique de la Touloise, ou à M. HEINTZ, Moniteur général; pour tous ceux relatifs à l'organisation, à M. HENRY, Président, ou à M. ANCELIN, Secrétaire.